



Luxembourg, le 5 octobre 2021

POST Luxembourg étend et simplifie son offre bancaire *eboo*

À compter du 10 janvier 2022, POST Finance proposera une nouvelle offre de services bancaires sous forme de packs *eboo* attractifs et inclusifs. S'adressant aux clients particuliers et professionnels, ces packs proposent différents niveaux de services liés à des frais mensuels forfaitaires. Cette nouvelle offre s'accompagne d'une simplification de la grille tarifaire des services financiers de POST.

Compte tenu de l'environnement persistant des taux d'intérêts négatifs sur le marché interbancaire actuel, POST Luxembourg a décidé de réagir et de notamment faire évoluer ses services de paiement dans le but à la fois de perpétuer la qualité des services offerts à ses clients et de faire face à cette situation.

Une nouvelle grille tarifaire simple et transparente

L'évolution des services de paiement proposée prévoit une refonte complète de la grille tarifaire des services financiers de POST avec comme priorité une simplification et une transparence maximales pour les clients particuliers et professionnels. Rendue publique dès aujourd'hui, la mise en place de la nouvelle grille tarifaire sera effective à partir du 10 janvier 2022. Cette annonce anticipée, en ligne avec la réglementation en place, permet aux clients concernés d'anticiper les nouvelles conditions et de disposer du temps nécessaire pour faire leur meilleur choix par rapport à la nouvelle offre en toute sérénité.

Favoriser l'inclusion bancaire pour tous

POST proposera dès le 10 janvier 2022 la gratuité de certains services auparavant payants et introduit des tarifs uniques pour les opérations effectuées au guichet ou sous forme papier. L'intention étant de répondre à un besoin réel sur le marché luxembourgeois en donnant à tous les résidents accès à des services de paiement sûrs et simples. POST assume ainsi pleinement son rôle d'organisme favorisant l'inclusion financière dans le paysage financier luxembourgeois et ceci, entre autres, par une offre d'entrée de gamme abordable et accessible pour tous et plus précisément à travers un engagement responsable envers les clients vulnérables ou les seniors. Ces derniers ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire qui a favorisé l'accélération du mouvement de digitalisation bancaire et avec lui le risque d'exclusion des populations non numérisées.

Un réseau de proximité pour remédier à l'exclusion digitale

Afin de garantir une accessibilité bancaire à tous ses clients de manière équitable quelque soit leur degré de digitalisation, la nouvelle offre commerciale de POST s'intègre dans la stratégie de proximité de POST et est accessible quel que soit le canal préféré par le client: à distance via son application e-Banking ou le call-center, en self-service via ses distributeurs de billets, mais aussi physiquement à travers tout le Grand-Duché via les facteurs, les guichets postaux des 44 points de vente POST Finance ou dans bon nombre d'agences de *Banque Raiffeisen*.

Application de taux d'intérêts négatifs pour les dépôts importants

Due à la situation persistante des taux d'intérêts négatifs et dans un souci de garantir la pérennité de ses services de paiement, POST décide de suivre les acteurs de la place et appliquera à partir du 10 janvier 2022 un taux d'intérêts négatifs de -0,5% pour les dépôts supérieurs à 250.000 Euros pour les clients particuliers et professionnels.

La simplicité d'une tarification forfaitaire, sans surprise

Gabriel de La Bourdonnaye, directeur de POST Finance précise : « *Afin de maintenir la pérennité et la qualité de ses services, ainsi qu'une accessibilité bancaire correcte sans exclure une partie de la population de son offre, POST a décidé d'appliquer un forfait mensuel de 2€ pour les frais de tenue de compte. Notre clientèle ne demande pas la gratuité mais l'accès au service. Par ailleurs, tous les virements - en EUR, USD, GBP, CHF, DKK, NOK, SEK et JPY - effectués en ligne par les particuliers vers n'importe quelle destination seront gratuits, sans frais.* »

Fait unique au Luxembourg, outre les virements en ligne sans frais pour les particuliers, cette réorientation de l'offre bancaire de POST permettra à ses clients à partir du 10 janvier 2022 d'effectuer gratuitement leurs retraits sur tous les distributeurs de billets au Luxembourg et à l'étranger et d'utiliser gratuitement leurs cartes partout dans le monde.

Gabriel de La Bourdonnaye conclut ainsi : « *En résumé, sauf opérations aux guichets ou sur support papier, le forfait mensuel pour les particuliers comprend tous les frais d'utilisation du compte et des cartes. C'est une tarification simple, transparente et sans surprise.* »

Last but not least, dans un souci de préserver l'environnement et conformément à la démarche de responsabilité sociétale en place au sein du groupe POST, le lancement de la nouvelle offre bancaire de POST est accompagné par le remplacement progressif de toutes les cartes de paiement par des cartes fabriquées à partir de plastique recyclé pour les cartes *Easy VISA* et de bois pour toutes les autres cartes de débit et de crédit émises par POST.

(Source : POST Luxembourg, 5 octobre 2021)

Note aux rédacteurs :

Les nouvelles conditions générales et tarifaires de POST Finance ont été publiées ce 5 octobre 2021. Conformément aux obligations légales, ce délai avant la mise en vigueur permet aux clients de POST de s'informer au plus tôt des changements à venir. POST s'engage également à contacter chaque client individuellement pour lui proposer l'offre la plus adaptée à son profil. Le client a le choix de passer sur le pack *eboo* qui lui est proposé sans nécessiter d'autre action de sa part, de choisir un autre pack *eboo* ou de clôturer son compte, sans frais.

L'ouverture d'un compte *eboo* chez POST se fait sans engagement et sans conditions de revenu minimum. Deux modes de souscriptions simples et rapides sont proposées, soit en ligne soit dans un point de vente POST Finance :

- **En ligne**, les demandes d'ouverture de compte et/ou de cartes bancaires peuvent être réalisées directement depuis un téléphone mobile, une tablette ou un ordinateur sur www.post.lu à travers un configurateur intuitif. Le client doit juste fournir les pièces justificatives d'identité en ligne et peut signer les documents par son dispositif LuxTrust.
- **Dans l'un des 44 points de vente** POST Finance (détail disponible sur www.post.lu).

Le lancement de la nouvelle offre commerciale de POST Finance sera accompagné par le remplacement progressif de toutes les cartes de paiement POST Finance à leur échéance, par des cartes fabriquées dans une **démarche éco-responsable**. Toutes les cartes bancaires de POST, émises à partir d'octobre 2021, sont ainsi fabriquées en plastique recyclé ou en plastique biosourcé à base de maïs : les cartes *Easy VISA* contiennent 85,5 % de plastique recyclé et toutes les autres cartes de débit/crédit sont composées à 84 % de plastique biosourcé à base de maïs.

Contact Center POST Finance :

- 8002 8004 (Lundi - Vendredi de 8h00 à 18h00)
- [Formulaire de contact](#) en ligne

Calendrier de lancement :

5 octobre 2021

- Présentation de la nouvelle offre commerciale POST Finance

5 octobre – début novembre

- Les clients POST Finance sont contactés individuellement pour leur proposer l'offre la plus adaptée à leur profil

10 janvier 2022

- Entrée en vigueur de la nouvelle offre commerciale et des nouvelles conditions générales et particulières
- Introduction de taux d'intérêts négatifs sur les dépôts supérieurs à 250.000 Euros

Annexes :

- Chiffres clés 2020 de POST Finance
- Grilles tarifaires de la nouvelle offre de services bancaires de POST Finance

Sur demande :

- Présentation de la nouvelle offre commerciale de POST Finance
- Livret : *La genèse des chèques et virement postaux au Grand-Duché de Luxembourg (1900-1918)*

Contact presse

Isabelle FABER, Paul RAUSCH

Communication & Relations publiques / POST Luxembourg

Tél. : (+352) 2424-6868 / press@post.lu / www.post.lu

À propos de POST Finance

POST Finance offre à ses clients des comptes courants, des transferts d'argent ainsi que des cartes de débit et crédit. Le partenariat avec la Banque Raiffeisen permet aux clients de profiter d'une palette complète de services bancaires en complément. POST Finance s'appuie sur les expertises des filiales du Groupe POST, telles que LuxTrust, i-Hub, Victor Buck Services, LUXHUB ou encore InTech.

Rappel historique :

Depuis 110 ans, POST offre des services financiers postaux au Luxembourg.

A l'époque, face notamment aux problèmes de pénurie de monnaie en espèces et l'exclusion de toute une tranche de la population, l'introduction d'un service de chèques et de virements postaux nationaux et internationaux offrit à l'ensemble de la population les facilités réservées jusque-là à la clientèle bancaire. Il convenait par ailleurs de démocratiser l'usage du chèque et des comptes bancaires au Luxembourg et d'habituer la population à ce nouveau mode de paiement et particulièrement pour le paiement de sommes modestes. Depuis lors, l'inclusion bancaire pour tous, y compris les plus vulnérables, est devenu la raison d'être de POST Finance.

Le Bureau des Chèques et Virements Postaux a été créé à la suite du vote de la loi du 3 avril 1911 et de l'arrêté grand-ducal du 17 août de la même année. Les premières opérations financières datent du 1er octobre 1911.

À propos de POST Luxembourg

Créée en 1842, POST Luxembourg est le premier opérateur de services postaux et de télécommunications du pays et propose également des services de paiement à ses clients résidentiels et professionnels. Avec près de 4 700 collaboratrices et collaborateurs travaillant au sein de l'Entreprise et de ses filiales, le Groupe POST Luxembourg est le 1er employeur du Luxembourg. Faciliter la communication et la transmission d'informations, de données et de contenus entre les particuliers et les entreprises au Luxembourg et dans le monde, telle est la vision du Groupe POST Luxembourg.

Pour plus d'informations : www.postgroup.lu et www.post.lu